



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comptabilité publique

Question écrite n° 29066

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur les recommandations de la Cour des comptes sur la gestion budgétaire de l'État. Dans son rapport, la Cour des comptes propose d'identifier clairement les dettes financières dans le tableau de financement, de même que l'encours des dettes reprises dans l'année et l'amortissement de la dette non négociable, afin de permettre la cohérence des comptabilités (générale, budgétaire et de trésorerie). Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29066

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 2008, page 6657

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)